

Séance du 10 avril 2026

L'an 2026, le 10 avril à 20 heures, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	9	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Étaient présents :**

M. COLLARD Valentin, M. FRANCOIS Benoît, Mme LOBIETTI Floriane, M. MANGEL Thierry, Mme PEIGNE Adeline, Mme ROBY SABINE, M. SASSOT Thomas, Mme SAVOY Marion, Mme TEPPAZ Joëlle

**Procurator(s) :**

**Étai(en)t absent(s) :**

M. MAURY Thomas, Mme MICHAUDET Déborah,

**Étai(en)t excusé(s) :**

M. MAURY Thomas, Mme MICHAUDET Déborah,

Date de la convocation
31 mars 2026

Date d'affichage
13 avril 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :** PEIGNE Adeline

13 avril 2026
et publication du
13 avril 2026

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026**

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Marion SAVOY

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

**Investissement**

Dépenses : 0,00

Recettes : 0,00

**Fonctionnement**

Dépenses : 8 811,00

Recettes : 8 811,00

Pour rappel, total budget :	
<b>Investissement</b>	
Dépenses :	0,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	0,00 (dont 0,00 de RAR)
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses :	8 811,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	8 811,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.



Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Diconne

le(s) secrétaire(s) de séance